

coop
MONTMAGNY



• LES MARCHÉS •
Tradition **CAP-SAINT-IGNACE**

Au cœur de sa communauté

Depuis 1961



Projet de...

... de la page 14

ses Populaires ou autre établissements du genre, afin d'accorder des facilités de paiement aussi bas qu \$5.00 par mois. Avec 300 clients réguliers comme point de départ une telle entreprise serait viable.

Et l'épicier du coin...

Il est certain que c'est avec pessimisme que l'épicier du coin voit s'élaborer ce projet. Car ceux qui auront acheté des parts dans l'entreprise auront certainement avantage à patronner un établissement dont ils sont les propriétaires.

De plus lorsqu'il y a une régression économique, c'est lui qui doit supporter le crédit, car ces établissements commerciaux ne font point de crédit.

Que peut-il faire en face d'un tel projet? L'ignorer... c'est annoncer la défaite. Pour conserver sa clientèle il lui faudra renover, améliorer son système d'éclairage donner un meilleur service ainsi qu'offrir des prix pouvant concurrencer avec les magasins Co-op.

D'ailleurs, de souligner, M. Thiberge, la politique des magasins Co-op n'est pas d'offrir une concurrence déloyale et qu'en bien des cas l'ouverture d'un tel magasin reviendrait le commerce de l'épicier du coin, car celui-ci, afin de ne pas se laisser absorber, offrirait un meilleur service dans des établissements beaucoup plus attrayants qu'aujourd'hui.

Le négociant en gros...

Le sort du négociant en gros est intimement lié à celui de l'épicier du coin. Car les pertes de l'un sont la cause de pertes chez l'autre. Les seuls produits qu'il

pourra vendre à un magasin Co-op sont des items de marchandises sèches comme cigarettes, chocolat, etc... Et l'on sait que les profits sur ces items sont des plus minimes.

Le consommateur....

C'est lui le roi. Il n'a qu'à dire non et le projet tombe à l'eau car sans son appui une telle entreprise ne peut pas fonctionner. Les consommateurs présents à la réunion de lundi dernier semblaient des plus favorables à ce projet car plus d quarante personnes signèrent la demande de formation d'une coopérative de consommation qui porterait le nom de Co-Op Montmagny. Chez eux l'idée d'un tel projet semble bien ancrée.

Grandeur de l'entreprise...

Il n'est pas encore temps de faire connaître si l'on construira un édifice ou bien si l'on louera un local. Mais, de mentionner M. Thiberge, si l'on établit une coopérative de consommation à Montmagny ce ne sera pas une petite boutique mais quelque chose qui dépassera tout ce qui existe présentement dans ce domaine à Montmagny.

Formation d'un groupement provisoire

Avant de terminer l'assemblée l'on fit la nomination d'un groupe provisoire, chargé de la mise en marche du projet ainsi que d'en faire la publicité. Les membres de ce groupement sont: M. Guy Tanguay, Léopold Côté, Réal Laberge, Mme Germain Laberge, Mme Clément Rouleau, Paul Simonneau, Me Jules Blanchet, Raymond B. Coulombe, Me Jacques Fortin, Henri Doré, Les Georges Boulet, Jules Paré, Gilles Marquis, Pierre Mercier, Mme Philippe Gasson, Hercule Nicole, Roger Lemieux, Henri

Projet de coopérative
de consommation à Montmagny

Une telle entreprise serait-elle viable à Montmagny. Ne risquerait-elle pas d'amener la disparition de l'épicier du coin et par le fait même le négociant en gros? Qu'en dit le consommateur?

Serait-elle viable...

Lundi soir dernier plus de 150 personnes se réunissaient en la salle de l'École Beaubien afin d'analyser s'il serait possible de fonder une coopérative de consommation à Montmagny. Cette assemblée avait été convoquée par un groupe entreprenant de notre ville afin de connaître l'opinion des résidents de Montmagny à ce sujet.

D'après M. Thiberge, spécialiste délégué des Magasins Co-Op il faudrait au moins 300 parts à \$100.00 chacune afin de partir un tel établissement. Mais il ne serait pas nécessaire que ce montant soit versé en une seule fois. Des arrangements pourraient être convenus, soit avec les Cais-
(Suite à la page 14)

Sa naissance a demandé de grandes qualités de conviction, de détermination et d'efforts à une quarantaine de nos concitoyens pour sa mise en place entre 1961 et 1964.

Déclaration de société

SP-114-5 M 8-40

SECRETARIAT DE LA PROVINCE
DECLARATION DE SOCIETE
Loi des Syndicats coopératifs de Québec

Les soussignés déclarent qu'ils deviennent membres d'un Syndicat coopératif à responsabilité limitée, sous le nom de C. G. P. de Montérégie avec sa principale place d'affaires à Montérégie dans le comté de Montérégie, qu'ils souscrivent le montant du capital respectivement indiqué en regard de leurs noms et qu'ils désignent M. Paul Laberge pour convoquer l'assemblée de fondation.

L'avis de convocation se donnera par lettre ou assemblée Indiquer le mode

Date à Montérégie pour le 16 jour de octobre 1961

NOM et PRENOMS	OCCUPATION	RESIDENCE	Nombre de parts sociales de \$100.00
Paul Spivoncean	contremaitre 2 ^{me}		1
Paul Laberge	employé	Place St-Joseph	1
Alphonse Paul	Agriculteur	17 ^{me} St-Joseph	1
Paul Laberge	contremaitre 2 ^{me}		1
Jean Paul Robin	Femme	Rue St-Joseph St-Joseph	1
Luc Robin	CP	129 ⁵ Montérégie	1
Hector Hébert		Montérégie R.R. 1	1
Suzanne Pelletier		Rue St-Joseph Montérégie	1
Joseph Lefrançois		Rue Laberge Montérégie	1
P. de Caradillon	Ing. P.	Montérégie	1
Alphonse Bernier	Chauffeur	Montérégie	1
François Fradette	Gardienn	Montérégie	1
Lucie Meservy	prof. secunde	Montérégie	1
Jean Paul Pelletier	Typographe	Montérégie	1
Paul Laberge		Montérégie	1
Raymond Caronde		13 ^{me} St-Joseph	1
Paul René Gagnon		11 ^{me} St-Joseph	1
Paul Emile Collin		R. du sud	1

Témoins: Jean-Paul Pelletier

SP-114-5 M 8-40

SECRETARIAT DE LA PROVINCE
DECLARATION DE SOCIETE
Loi des Syndicats coopératifs de Québec

Les soussignés déclarent qu'ils deviennent membres d'un Syndicat coopératif à responsabilité limitée, sous le nom de C. G. P. de Montérégie avec sa principale place d'affaires à Montérégie dans le comté de Montérégie, qu'ils souscrivent le montant du capital respectivement indiqué en regard de leurs noms et qu'ils désignent M. Paul Laberge pour convoquer l'assemblée de fondation.

L'avis de convocation se donnera par lettre ou assemblée Indiquer le mode

Date à Montérégie pour le 11 jour de octobre 1961

NOM et PRENOMS	OCCUPATION	RESIDENCE	Nombre de parts sociales de \$100.00
Jacques Fortin	Contremaitre	Montérégie	1
Raymond Côté	13 ^{me} St-Joseph		1
Lucien Gagnon	Mécanicien		1
Jos. Proubert		101 ^{er} St-Joseph Montérégie	1
St-Joseph D'OTE		Rue d'Escl	1
Jean Lefrançois		Rue d'Escl	1
René Lefrançois		St-Joseph	1
Jacques Lefrançois		Jourville Montérégie	1
St-Joseph D'OTE		St-Joseph	1
Alphonse Paul	Journalier	St-Joseph	1
Jean-Paul Pelletier		R. P. 224 Montérégie	1
Paul Laberge		St-Joseph	1
Joseph Lefrançois		St-Joseph	1
Raymond Collin	R.R. 2	Montérégie	1
Philippe Perrin		St-Joseph	1

Témoins: Jean-Paul Pelletier

SP-114-5 M 8-40

SECRETARIAT DE LA PROVINCE
DECLARATION DE SOCIETE
Loi des Syndicats coopératifs de Québec

Les soussignés déclarent qu'ils deviennent membres d'un Syndicat coopératif à responsabilité limitée, sous le nom de C. G. P. de Montérégie avec sa principale place d'affaires à Montérégie dans le comté de Montérégie, qu'ils souscrivent le montant du capital respectivement indiqué en regard de leurs noms et qu'ils désignent M. Paul Laberge pour convoquer l'assemblée de fondation.

L'avis de convocation se donnera par lettre ou assemblée Indiquer le mode

Date à Montérégie pour le 11 jour de octobre 1961

NOM et PRENOMS	OCCUPATION	RESIDENCE	Nombre de parts sociales de \$100.00
Jean Philippe Gagnon	Marchand	125 St-Joseph	1
Jean Gagnon		St-Joseph	1
Guy Gagnon	Responsable de fabrication	St-Joseph	1
Jean Gagnon		St-Joseph	1
Jean Gagnon		St-Joseph	1
Jean Gagnon		St-Joseph	1
Jean Gagnon		St-Joseph	1
Jean Gagnon		St-Joseph	1
Jean Gagnon		St-Joseph	1
Jean Gagnon		St-Joseph	1

Témoins: Jean-Paul Pelletier

1961...

CO-OP de MONTMAGNY (Coopérative d'alimentation)

(Société régie par la loi concernant les Syndicats Coopératifs de Québec — S.R.Q. 1941, chap. 290 et incorporée le 18 octobre 1961.)



vous invite
a devenir l'un de
ses sociétaires

**Procurez-vous dès maintenant
vos parts sociales.**

*La souscription
est ouverte!*

La première souscription du capital social nécessaire aux opérations de la "Co-op de Montmagny" est de 400 membres à \$100. la part sociale.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS:
s'adresser aux Membres du Comité Provisoire.

La CO-OP a nommé son Conseil Exécutif

Au cours d'une récente réunion, les membres du Conseil d'Administration de la Co-op de Montmagny élisèrent à l'unanimité M. Raymond-R. Coulombe à la fonction de président de cette entreprise coopérative d'alimentation. M. Paul Simonneau était élu vice-président et M. Gilles Marquis, secrétaire-trésorier.

Afin de se renseigner adéquatement sur l'organisation technique et sur les autres services du mouvement dans le domaine, les membres du Con-

seil visiteront dans l'après-midi du 11 janvier, les établissements de la Fédération des Magasins Co-op à Québec ainsi que le Centre Coopératif de Petite Rivière.

Divers comités ont été formés pour la bonne marche de l'organisme, entre autres un comité spécial et secret pour étudier les questions de site et de logement du magasin.

La campagne de recrutement, arrêtée temporairement pendant la période des Fêtes, sera relancée avec une vigueur nou-

velle à partir du 20 janvier. Un programme de coordination a été établi et réparti à des responsables entre cinq secteurs: industries, professionnels, employés de bureaux et directeurs d'entreprise, cultivateur et enfin commerçants et particuliers.

Un dépliant publicitaire sera prochainement distribué dans tous les foyers. Un formulaire des règlements sera également remis à tous les sociétaires actuels ainsi qu'aux nouveaux adhérents, aux fins de rensei-

suite à la page 16

Présidents 1964 - 2014



1964 à 1970
Raymond R. Coulombe



1970 à 1978
Jean-Paul Robin



1978 à 1992
Léopold Côté



1992 à 2019
Clément Asselin



2019 à aujourd'hui
Danielle Létourneau

Anciens directeurs généraux



1964 à 1981
Gilles Marquis



1981 à 2000
André Clavet



2000 à 2012
Jude Bonneau



2012 à 2019
Luc Houde



2019 à aujourd'hui
Francis Rouleau

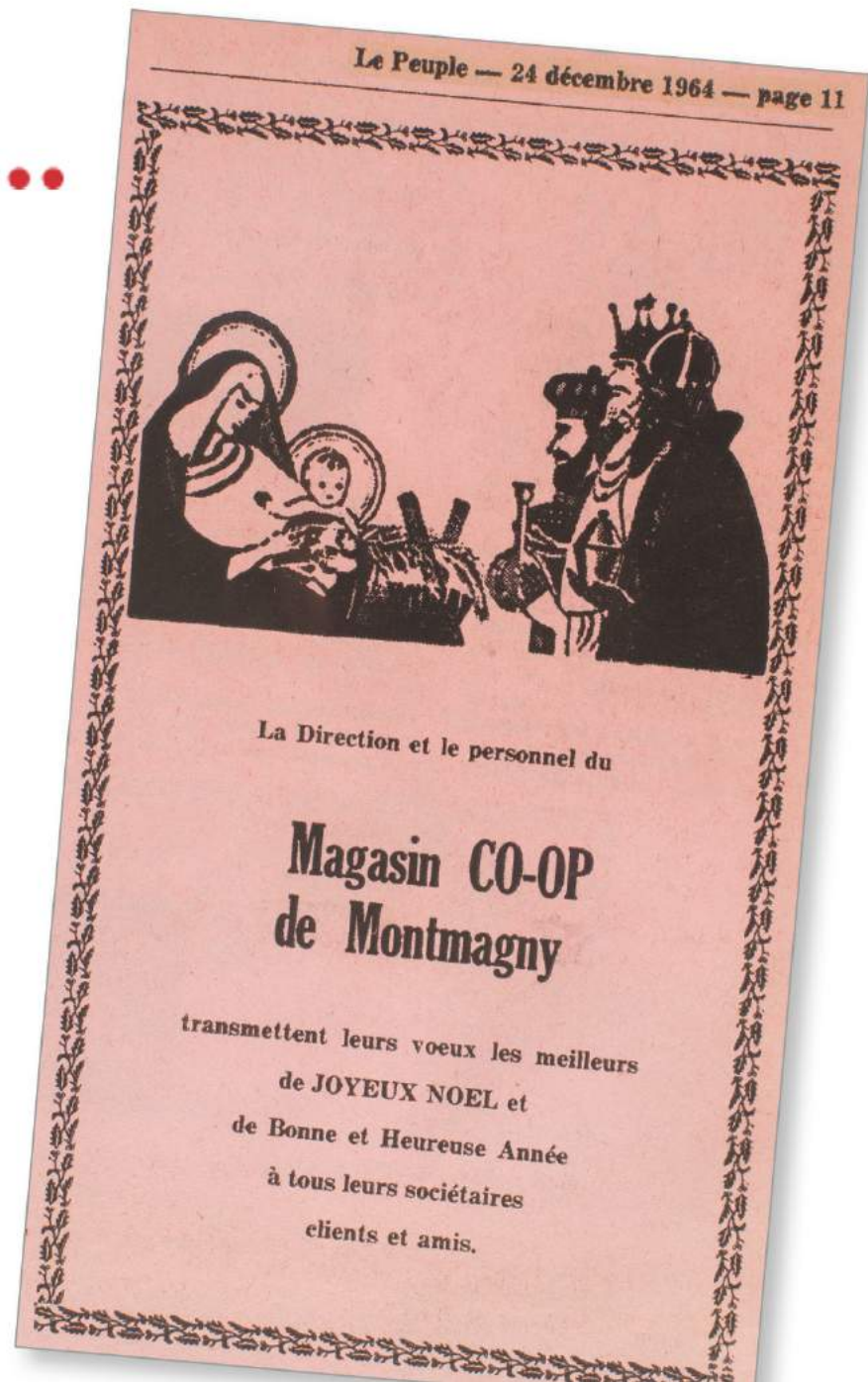
1962 - 1964



1964...



1964...



Toujours en
progression

1965...

CARNET de TIMBRES
«RISTOURNES»



CO-OP

La Clef
DE
L'ECONOMIE
QUEBECOISE

VALEUR
5.00\$

MAGASIN CO-OP MONTMAGNY
70, boulevard Taché Ouest,
Montmagny (Québec)



VALEUR MARCHANDE \$5
\$ 000.09
CO-OP RISTOURNE
FÉDÉRATION DES MAGASINS
CO-OP RISTOURNE CO-OP RISTOURNE
ECHANGEABLE EN TOUT TEMPS

CHAQUE PAGE
DE CE LIVRET
DOIT CONTENIR
10
TIMBRES BLEUS
de \$1.00



VALEUR MARCHANDE \$5
\$ 000.09
CO-OP RISTOURNE
FÉDÉRATION DES MAGASINS
CO-OP RISTOURNE CO-OP RISTOURNE
ECHANGEABLE EN TOUT TEMPS

VALEUR MARCHANDE \$5
\$ 000.09
CO-OP RISTOURNE
FÉDÉRATION DES MAGASINS
CO-OP RISTOURNE CO-OP RISTOURNE
ECHANGEABLE EN TOUT TEMPS

TIMBRES ROUGES
de \$5.00

Le Timbre-Ristourne CO-OP est une véritable ristourne sur vos achats; une récompense à votre fidélité.

Les Timbres-Ristournes CO-OP constituent une augmentation de votre pouvoir d'achats, en même temps qu'un apport économique important pour votre milieu, en gardant l'argent en circulation chez-vous, pour vous, et pour les vôtres.

Un dollar
CHEZ VOUS
travaille pour vous

Un dollar
À L'ÉTRANGER
travaille contre
vous

1966...

Se-M-241

EXTRAIT DE LA
GAZETTE OFFICIELLE DE QUEBEC

PAGE: _____ NUMERO: 35 DE 1966
3 septembre 1966 - volume 98 - No 35 -

Magasin Co-op de Montmagny
Avis est donné que le secrétaire de la province a approuvé la demande du syndicat coopératif « Co-op de Montmagny », de cesser d'être régi par la Loi des syndicats coopératifs de Québec, et de devenir une association régie par la Loi des associations coopératives, sous le nom de « Magasin Co-op de Montmagny ».

Québec, le 26 août 1966.
Le Sous-secrétaire de la province,
RAYMOND DOUVILLE.
16489-o

Magasin Co-op de Montmagny
Notice is hereby given that the Provincial Secretary has approved the request of the Cooperative Syndicate "Co-op de Montmagny", to cease to be governed by the Quebec Cooperative Syndicates Act, and to become an association governed by the Cooperative Associations Act, under the name of "Magasin Co-op de Montmagny".
Québec, August 26, 1966.
RAYMOND DOUVILLE,
Assistant Secretary of the Province.
16489

SECRETARIAT DE
LA PROVINCE DE QUÉBEC
Service des Coopératives

Demande d'un Syndicat Coopératif
D'ÊTRE RÉGI PAR
LA LOI DES ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES
(Formule 4 - article 127)

APPROUVÉ: *Raymond Douville*
SOUS-SECRETAIRES DE LA PROVINCE

Le syndicat coopératif désigné sous le nom de Co-op de Montmagny
dont le siège social est situé à Montmagny, Qué.
demande à cesser d'être régi par la Loi des syndicats coopératifs de Québec, et à devenir une association
coopérative de consommation (INSÉRER ICI, LE CAS ÉCHÉANT, LES MOTS
"DE CONSOMMATION" OU "D'HABITATION")
de la Loi des associations coopératives pour poursuivre les fins suivantes:
Voir annexe
avant: Magasin Co-op de Montmagny (LE NOM DOIT ÊTRE CONFORME À L'ARTICLE 3
DES LOIS DES ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES)
Montmagny ce 25 juillet 1966

Co-op de Montmagny
(NOM DU SYNDICAT COOPÉRATIF)
R. J. Carrière
(PRÉSIDENT)
Suzanne Guay
(SECRETAIRES)

N.B. Une copie certifiée de la résolution adoptée par le conseil d'administration du syndicat et ratifiée par l'assemblée générale de ses membres en vue d'autoriser la présente demande et sa signature par le président et le secrétaire doit être annexée à cette formule.

1972...



Le président du Magasin Co-op de Montmagny, M. Jean-Paul Robin a levé lundi soir la première pelletée de terre sur le terrain où sera construit le nouveau local de ce magasin d'alimentation à Montmagny. M. Léopold Côté, vice-président, MM. Léandrus Langlois, Henri Carbonneau, Raymond Boulet, Rolland Gaumont, Gaston Fournier et Lionel Clavet, administrateurs, M. Gilles Marquis, gérant, et M. André Clavet, gérant adjoint, M. Raymond Caron, contracteur, et M. Marcel Mathurin, contremaître entouraient M. Robin lors de cette cérémonie. Le fondateur du magasin, M. Raymond R. Coulombe retenu à l'hôpital, et M. Gilles Gagné, administrateur n'ont pu être présents à l'annonce de la construction de ce nouveau local. (G.O.— LE PEUPLE)

Construction d'un nouveau local pour le Magasin Co-op de Montmagny

par Gilles OUELLET

Les administrateurs du Magasin Co-op de Montmagny ont annoncé lundi soir au cours d'une conférence de presse la construction immédiate d'un nouveau local pour ce magasin d'alimentation.

Les sociétaires en sont venus à cette décision lors d'une assemblée spéciale le 28 juin dernier. Le contrat de construction a été signé le 5 juillet avec la firme Raymond Caron Inc.

Les travaux de construction ont débuté immédiatement sur les terrains appartenant au Magasin Co-op de Montmagny, soit au coin de la 3^{ième} avenue et Boulevard Taché; les travaux devront être terminés durant l'automne qui vient.

Le Magasin Co-op de Montmagny qui est la propriété de quelque sept

cents co-propriétaires emménagera dans un nouveau local d'une superficie de 16,280 pieds carrés, soit plus de quatre fois la grandeur du magasin actuel. Le terrain de stationnement pourra recevoir plus de cent automobiles.

Le président du Magasin Co-op de Montmagny, M. Jean-Paul Robin a déclaré que cet investissement s'élevait à plus de \$500,000.; au 30 septembre 1971, ce magasin enregistrait un chiffre d'affaires de \$1,275,000. et espère pour la prochaine année d'opération un chiffre d'affaires de \$1,820,000.

Le Magasin Co-op de Montmagny a débuté ses activités en octobre 1964 dans un local neuf, sur la rue Ste-Bridgette. Ce magasin emploie actuellement 17 personnes sans compter les quelques surnuméraires.

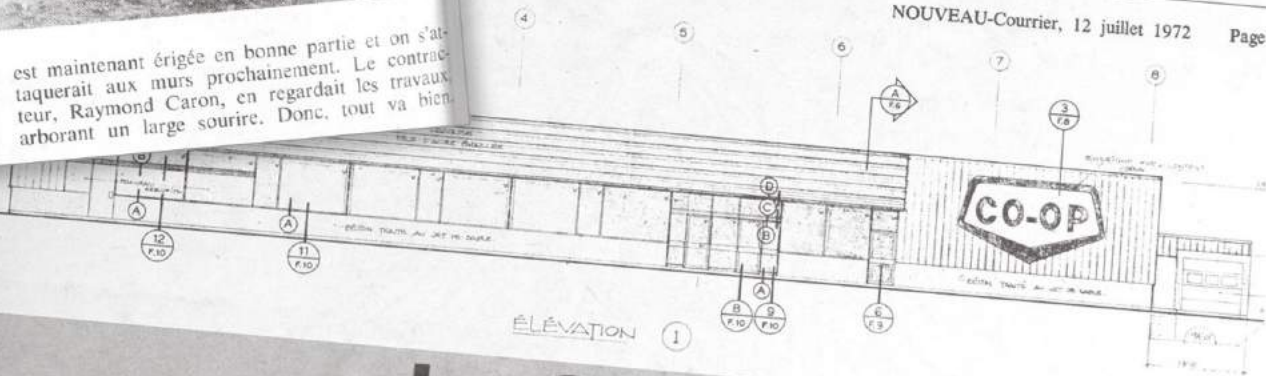


Notre photographe est allé faire un petit tour sur le boulevard Taché, histoire de constater comment allait la construction du futur magasin Coop. Tout semble aller à merveille. La structure

est maintenant érigée en bonne partie et on s'attaquerait aux murs prochainement. Le contracteur, Raymond Caron, en regardait les travaux arborant un large sourire. Donc, tout va bien.

1972

NOUVEAU-Courier, 12 juillet 1972 Page 9



La Co-op construit

En conformité avec une décision prise par les sociétaires réunis en assemblée générale spéciale, le 28 juin dernier, le magasin Co-op de Montmagny sera construit comme prévu

et nécessitera un investissement environ un million de dollars. Le contrat de construction a été signé le 5 juillet avec la firme Raymond Caron Inc. de Montmagny.

Les travaux sont commencés et on prévoit que le tout sera terminé pour cet automne. Comme chacun le sait le nouveau magasin Co-op sera situé au coin de la 3^{ème} avenue

et du Boulevard Taché à Montmagny. Si on peut donner un avant-goût de ce que sera le nouveau local, on notera que le nouveau magasin sera quatre fois plus grand avec une superficie totale de plancher de 16,280 pieds carrés. Un stationnement pour cent automobiles sera aménagé pour répondre aux besoins des clients.

Avec ce nouvel édifice, Co-op participe et devance l'essor que prend le marché de l'alimentation à Montmagny.

Avec ce nouvel édifice, Co-op participe et devance l'essor que prend le marché de l'alimentation à Montmagny.

1982 - 1983

Le Magasin Coop de Montmagny passe à IGA Boniprix

Peuple-Courrier Mercredi 4 mai 1983 Page 3

L'accord d'affiliation entre le Conseil d'administration du Magasin Coop et la firme Hudon et Daudelin Ltée, mandataire de la bannière IGA Boniprix au niveau de la mise en marché et de la publicité, s'est finalisé le 25 avril. Le Magasin Coop conserve toutefois son entité coopérative.

IGA Boniprix devient donc le principal fournisseur du Magasin Coop en remplacement de Métro - Richelieu - Épiciers Unis avec qui, le gérant M. André Clavet ne s'en cache pas, on éprouvait de sérieux problèmes d'approvisionnement. L'Association à IGA Boniprix, selon lui, garantit au contraire un approvisionnement stable et sécuritaire soutenu par des services spécialisés, une mise en marché agressive et un plan de publicité professionnel offrant une excellente sélection de produits variés, de haute qualité et à des prix vraiment concurrentiels.

Parlant de prix, justement, le Magasin Coop applique déjà la politique de "prix riposte" lancée par IGA Boniprix. Les prix ordinaires de centaines de produits à forte demande ont ainsi baissé de 5 à 12%, précise M. Clavet, en ajoutant cependant que dans la mise en vigueur de tous ces changements, la direction du Magasin Coop a dû revoir certaines politiques impliquant entre-autres le retour du versement des timbres ristournes en simple.

Au niveau du personnel, l'affiliation à IGA Boniprix n'entraînera aucun changement si ce n'est l'engagement de quelques employés supplémentaires advenant que l'augmentation du chiffre d'affaires se réalise comme prévu, d'annoncer M. Clavet.

Le Magasin Coop de Montmagny compte présentement 1691 sociétaires et reçoit entre 4 800 et 5 000 clients par semaine. Le chiffre d'affaires affiché pour la dernière année d'opération est de l'ordre de 8,2 millions \$, et l'on espère le porter à plus de 8,5 millions \$, à la fin du présent exercice.



1984...

Les dirigeants du Magasin Coop défendent leur choix

Par Diane Gendron

L'adjudication du contrat d'agrandissement du Magasin Coop de Montmagny fait jaser.

Sur les huit soumissionnaires en-lice, dont 3 de Montmagny, le Conseil d'administration a préféré un entrepreneur de l'extérieur, plus précisément de Charny, en l'occurrence Gaston Picard Construction Inc., auteur de la plus basse soumission soit 425 000\$. La variation enregistrée entre la plus basse et la plus haute s'élève à 92 000\$.

Donc, pour d'évidentes raisons d'économie, les dirigeants optaient pour la plus basse soumission. En revanche, ils ont demandé et insisté afin que l'entrepreneur engage et fasse affaire, dans la mesure du possible, avec des gens du

milieu.

C'est du moins ce que révélait en entrevue, M. André Clavet, directeur général du magasin d'alimentation. Ainsi, 90 pour 100 de la main d'oeuvre sur le chantier proviendrait du bassin local. De plus, les sous-contractants, toujours autant que possible, sont choisis à Montmagny. Et M. Clavet de les énumérer: A.A. Couombe pour l'excavation et le remblai, Bétonag Ltée pour le béton, Jean-Yves Fortin Soudure Inc. pour l'armature et les métaux ouvrés, Gilles Dubé de Montmagny Construction pour les formes et le coulage et enfin Gaston Morin pour l'asphaltage.

D'autres sous-contracts restent à attribuer relativement au peinture et à la couverture. Par contre, certains travaux spécialisés ont dû être confiés à des firmes

extérieures soit à cause de l'absence d'entreprises concernées à Montmagny ou encore en raison du refus ou de la non-disponibilité des gens de la place, poursuit M. Clavet. La vitrerie, la plomberie, la ventilation et climatisation ainsi que l'installation de gicleurs automatiques, reviennent à des firmes extérieures.

Echéancier

Le calendrier des travaux prévoit qu'on aura terminé au début d'août, si aucun retard ne survient dans le déroulement du chantier. L'agrandissement projeté ajoutera une superficie de 5 300 pieds.

Déplacement d'une maison

Isolée sur le coin de la rue, la maison de M. Jean-Paul Bernier, qui est située à l'angle d'une voie d'accès au magasin, doit être démantée

prochainement, selon une entente intervenue le 5 mai dernier. L'accord prend la forme d'un échange de terrains incluant les frais de déplacement et le versement d'une compensation. La maison sera installée un peu plus loin sur la 3e Avenue.

Le site ainsi dégagé sera vraisemblablement récupéré pour l'aménagement d'espaces de stationnement supplémentaires.



Les travaux d'agrandissement ont commencé au Magasin Coop de Montmagny.



La maison au coin de la rue donnant accès au Magasin Coop sera démantée, selon une entente basée sur un échange de terrains.
[D.G. Peuple-Courrier]

1994...

Une année
de changement

Investissement de 1 M\$ au magasin Coop de Montmagny



MM. André Clavet et Clément Asselin, directeur général et président du magasin Coop de Montmagny, ont confirmé un investissement de 1 M\$ pour l'agrandissement et la rénovation complète de l'intérieur du supermarché. Les travaux débutent demain et devraient être complétés pour Noël.

Page 3

1994...

Agrandissement et rénovation complète de l'intérieur

Investissement de 1 M\$ au magasin Coop de Montmagny

Après quelques années d'attente, le magasin d'alimentation Coop-IGA de Montmagny procédera finalement à partir de demain, 3 octobre, à d'importants travaux d'agrandissement et de rénovation intérieure évalués à 1 million de dollars. L'intérieur du magasin fera complètement peau neuve pour arborer un look de supermarché à la fine pointe de la technologie alimentaire qui répondra aux besoins actuels de la clientèle de la région et de ses 2 900 membres.

par Sylvain Fournier

En conférence de presse mercredi dernier, le président du conseil d'administration, M. Clément Asselin, et le directeur général du magasin, M. André Clavet, ont tracé les grandes lignes de ce projet majeur qui devrait être complété le 12 décembre prochain.

La surface de vente du supermarché passera de 15 000 à 17 000 pieds carrés avec l'ajout de nouveaux services et équipements modernes et ce dans un décor complètement refait. L'agrandissement se fera par l'arrière et l'entrepôt actuel sera transformé en magasin.

Véritable jardin

Une boulangerie transformée, des comp-

toirs de viandes et de poissons plus complets, charcuterie et fromages fins, produits spécialisés, davantage de vrac et un véritable jardin de fruits au rayon complètement renouvelé des fruits et légumes; voilà ce que promettent les administrateurs à leur clientèle. Le progrès dérange, mais M. André Clavet a dit faire tout en son pouvoir pour éviter à sa clientèle des fermetures du magasin ou toute situation «désobligeante».

Le contrat d'agrandissement et de rénovation a été accordé au plus bas soumissionnaire parmi cinq candidats, la firme Kamco Construction de La Pocatière. Plusieurs contrats de sous-traitance seront cependant effec-

tués par des entrepreneurs locaux, a mentionné M. Clavet qui ajoute à cette somme quelque 575 000\$ pour l'amélioration de l'équipement et la nouvelle décoration refaite à neuf du plancher au plafond.

Le magasin Coop de Montmagny obtient l'appui des spécialistes d'Hudon et Deaudelin, propriétaires de la bannière IGA, dans le concept et l'aménagement du supermarché. «Notre modèle en alimentation ne vise pas seulement les bas prix, d'expliquer M. André Clavet, mais a aussi une vision de gamme variée de produits, de service attentionné à la clientèle, d'atmosphère de détente en plus d'une bonne structure, et d'une propreté des lieux

impeccable».

Contrat de travail

Autre bonne nouvelle pour le magasin Coop de Montmagny, les administrateurs ont en effet signé le renouvellement de la convention collective avec leurs 64 employés syndiqués CSD qui ont accepté cette entente à 92% mardi dernier en assemblée générale. De l'avis de M. André Clavet, les trois rencontres de négociation se sont effectuées dans un climat de bonne franchise et de collaboration en étant sensible aux changements dans le monde de l'alimentation.

Cette entente de trois ans qui prévoit une augmentation salariale et une prime au rendement à la deuxième an-



L'intérieur du magasin Coop de Montmagny sera entièrement rénové.

née est aussi jointe à une lettre d'entente de paix sociale pour les prochaines négociations qui devront se faire sans droit de grève ou de lock-out. «Cette entente vient sécuriser nos membres et l'investissement fait dans ce projet qui devrait créer quelques nouveaux emplois», a dit M. Clavet.

Les consommateurs du magasin Coop sont d'ailleurs choyés avec les timbres-primés, un concept unique au Québec qui pourrait voir sa formule améliorée lors de la prochaine assemblée générale en décembre. En moyenne, le magasin Coop de Montmagny retourne annuellement dans le mi-

lieu plus de 400 000\$, soit en timbres-primés ou en ristournes aux membres.

«On se doit d'être fier de son magasin Coop qui est cité en exemple dans le milieu des coopératives du Québec», a mentionné M. Clavet qui vivra un quatrième changement du magasin depuis le début de sa carrière.

Magasin Coop-IGA de Montmagny 30 ans et un supermarché tout neuf

Près de 850 sociétaires et invités spéciaux ont assisté, mardi soir, à l'ouverture officielle du magasin Coop-IGA de Montmagny nouvellement rénové et agrandi au coût de 1 million de dollars. Les administrateurs de la coopérative alimentaire ont aussi profité de cette occasion pour souligner leur 30^e anniversaire d'opération en érigeant une plaque commémorative à l'entrée du magasin.

par Sylvain Fournier

Le tout nouveau look du magasin Coop-IGA de Montmagny est tout à fait resplendis-

sant. Considéré comme le plus beau supermarché de tout l'est du Québec, le Coop-IGA de Montmagny offre un tout nouveau con-



Le maire de Montmagny, M. Jean-Claude Croteau a félicité le président et le directeur général du Magasin Coop-IGA, MM. Clément Asselin et André Clavet, pour cette belle réalisation.

cept de marché d'alimentation davantage axé sur un service personnalisé. Ses nouveaux comptoirs de services, qui prennent l'allure de véritables boutiques, offrent une plus grande variété de produits.

On n'a qu'à visiter les comptoirs de fromagerie, de charcuterie fines, de produits maisons fabriqués sur place, de poissons frais et le jardin de fruits et légumes, pour s'en rendre compte. La boutique de viande, une des premières du genre au Québec, saura aussi vous épater. Un décor entièrement renouvelé, mais toujours les mêmes bas prix, a tenu à préciser le directeur général M. André Clavet.

Ces rénovations du plancher au plafond complétées en deux étapes auront duré huit semaines au total. Le marché d'alimentation n'aura été fermé que pendant trois jours durant cette période de grand branle-bas de combat où la clientèle n'a presque pas subi d'inconvénients. La superficie du marché d'alimentation disponible à la clientèle atteint maintenant 17 800 pieds carrés avec cet ajout de 2 800 pieds carrés.

En excellente santé financière, le Magasin Coop de Montmagny souhaite avec ce nouvel aménagement dépasser le cap des 3 000 sociétaires. «Ce magasin a été pensé et réalisé pour vous», a souligné le directeur général lors de l'ouverture officielle. Trois nouveaux emplois ont été créés depuis ces rénovations portant ainsi les effectifs du supermarché à quelque 70 employés.

1994...



1994...

En 1994

Le Magasin Coop de Montmagny hausse ses ventes

Par Claude Marchand

Au cours du dernier exercice financier terminé le 24 septembre '94, le Magasin Coop de Montmagny a réalisé un chiffre d'affaires de 12 688 493 \$ en hausse de 406 118 \$ par rapport à celui de l'année précédente. 70,5% des opérations furent effectuées avec les 2 886 membres.

Autre élément positif, le trop-perçu est beaucoup plus important qu'en 1993 avec 300 149 \$ au lieu de 173 360 \$. C'est 2,37% du volume de ventes, dont 2,30% fut ristourné aux sociétaires.

Heureux de dévoiler ces chiffres à l'assemblée générale annuelle qui regroupait plus de 300 membres lundi dernier le 5 décembre, le président M. Clément Asselin le fut doublement suite à la décision unanime des membres d'abandonner le système de timbres-ristournes; un service coûteux et jugé périmé que le Magasin Coop de Montmagny était le seul à offrir. La disparition des timbres, a mentionné M. Asselin, n'aura pas d'effet à la baisse sur les prix des articles en magasin mais permettra d'accorder aux membres des ristournes plus importantes encore à la fin de l'année. Les détenteurs de timbres

auront toute l'année '96 pour s'en départir au magasin.

Retard dans les travaux d'agrandissement

Les travaux d'agrandissement du magasin, bien qu'ils se réalisent à l'intérieur des budgets prévus, affichent un certain retard face à l'échéancier, a expliqué le directeur général du Magasin Coop M. André Clavet. L'ouverture du magasin rénové, qui sera le plus beau du Québec aux dires de M. Clavet, devait avoir lieu pour Noël mais sera plutôt reportée à la mi-février. On en profitera alors pour souligner le 30ième anniversaire de fondation de ce commerce.

D'ici-là le magasin sera fermé à quelques reprises et M. Clavet sollicite d'avance la compréhension de la clientèle.

Administration

A l'exception de M. Raymond Boulet qui fut remplacé par Mme Pauline G. Nicole, tous les autres administrateurs du Magasin Coop de Montmagny sont restés en fonction. Ce sont MM Clément Asselin, président sortant, Gilles Gagné, Mmes Monique D. Barde, Noëlla C. Dion, MM Odilon Bouffard, Bertrand Proulx, Léandre Cloutier, Gaston Fournier, Robert Fournier, Raymond Samson et le directeur André Clavet.

1994 - 2001

Le Magasin Coop de Montmagny abolit ses timbres-ristournes

Seule coopérative d'alimentation à encore offrir à ses clients les timbres-ristournes, le Magasin Coop de Montmagny était à la croisée des chemins, et il était devenu évident que leur disparition se ferait tôt ou tard. Et selon une résolution entérinée à l'unanimité par les membres réunis en assemblée générale lundi dernier, l'abolition des timbres-ristournes se fera le 1er janvier 1995.



Le conseil d'administration du Magasin Coop de Montmagny, sur la première rangée, M. Raymond Samson, Mme Monique D. Barde, M. Clément Asselin, M. Gilles Gagné, M. Léandre Cloutier, M. Odilon Bouffard, et sur la 2e rangée, M. Gaston Fournier, M. Robert Fournier, M. André Clavet, Mme Noëlla C. Dion, M. Bertrand Proulx, et Mme Pauline Nicole.

par Stéphane Poirier

En regard de nombreux facteurs dont les coûts de la manipulation et de la conception de ces timbres-ristournes, un ralentissement du service, et en raison d'une valeur toujours inconnue de timbres en circulation, le conseil d'administration du Magasin Coop a soumis à ses membres l'hypothèse d'abolir les timbres-ristournes et d'ajouter les ristournes s'y rattachant aux ristournes remises annuellement. Une idée dont ne s'est pas fait prier l'assistance pour l'accepter.

Selon les chiffres de l'exercice terminé le 24 septembre 1994, n'eut été la présence des timbres-ristournes, la ristourne remise aux membres aurait été de 4,09% au lieu du 2,3% tel qu'accepté. Un argument de poids qui aura convaincu même les plus ardents défenseurs du livret de rabais.

Visiblement heureux de la décision des membres, le président du Magasin Coop de Montmagny, M. Clément Asselin, a souligné que maintenant que l'abolition des timbres devenait effective, tous devaient se tourner vers le recrutement de nouveaux membres.

Quant à ceux qui auront encore en leur possession un livret de timbres-ristournes, vous aurez tout votre temps pour le rapporter même si il n'est pas complété. On vous en offrira alors sa valeur nominale en fonction du nombre de timbres qu'il contient.

Excellente année

Après l'année de misère qu'a connu le magasin Coop de Montmagny en 1992, il semble que les choses se replacent drôlement bien.

Au cours du dernier exercice financier, la coopérative a connu un chiffre d'affaires de 12 688 493\$, soit une augmentation de 3,2% ou 406 000\$ sur l'an passé.

Quant au niveau de la ristourne, elle se situe cette année à 205 813\$ ou 2,3%, comparativement à 127 035\$ ou 1,44% pour 1993, et 84 385\$ ou 1% pour 1992. Ce sont donc les membres qui se frottent les mains de cette belle remontée pour le Magasin Coop de Montmagny.

Fait à noter, les membres sont fidèles à leur coopérative puisque près de 71% du chiffre d'affaires est attribuable à leurs opérations. La coopérative compte 2 886 membres et emploie 67 personnes.

Conseil d'administration

On a profité de l'assemblée générale pour élire des administrateurs à quatre postes sortant de charge. Ainsi, ont été réélus pour un mandat de trois ans M. Clément Asselin, M. Raymond Samson, Mme Noëlla C. Dion, et a été élue Mme Pauline Nicole.

Ils se joindront donc à l'équipe formée de MM. Gilles Gagné, Odilon Bouffard, Bertrand Proulx, Léandre Cloutier, Gaston Fournier, Robert Fournier, Mme Monique D. Barde, et le gérant M. André Clavet.

Fédération des coopératives

Les membres ont appuyé une résolution du conseil d'administration autorisant le Magasin Coop de Montmagny à joindre les rangs de la nouvelle Fédération des coopératives d'alimentation mise sur pied le 24 septembre dernier.

Cette fédération sans but lucratif offre différents services aux coopératives dont l'enseignement et l'éducation de la formule coopérative.

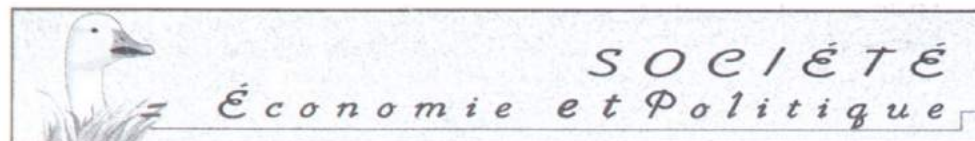
Déjà une quarantaine de magasins sont membres de cette fédération, qui elle est membre du Conseil de la coopération du Québec.

2002, une année de grands changements !

Supermarché Coop-IGA de Montmagny **Les travaux de 4 millions \$ débutent lundi**

Les plus importants travaux de rénovation et d'agrandissement de l'histoire du magasin Coop-IGA de Montmagny débiteront lundi. Réalisé au coût de 4 millions \$, ce réaménagement complet du supermarché devrait être complété pour le 24 juin.

La superficie du magasin passera de 21 500 pieds carrés à plus de 32 000 pieds carrés, a mentionné le président du conseil d'administration M. Clément Asselin lors de la levée symbolique de la première pelletée de terre, mardi. L'espace entrepôt sera réduite et on agrandira le magasin du côté ouest. L'intérieur du magasin sera entièrement réaménagé. On entrera dorénavant du côté du service à l'auto, a entre autres précisé le directeur général M. Judes Bonneau.



Le dernier projet d'agrandissement remonte à 1994 où plus d'un millions \$ avaient été investis. Ces nouveaux travaux ne devraient pas nuire à la clientèle puisqu'ils seront effectués en majeure partie lors des périodes moins achalandées, a-t-on mentionné.

On a aussi précisé que 40% de la valeur de ces travaux sont réalisés par des entreprises locales. Plusieurs nouveautés seront présentées dans le nouveau magasin Coop qui sera totalement transformé.

Plusieurs nouveautés seront présentées dans le nouveau magasin Coop qui sera totalement transformé, a dit M. Judes Bonneau.

La hausse constante du nombre de membres (1% par mois depuis un an) et la progression du chiffre d'affaires (17% au cours de la dernière période) donnent le vent dans les voiles à ce nouvel investissement. Figurant parmi les coopératives les plus performantes au Québec, le supermarché magnymontois entend maintenir cette position de chef de file. Le Coop-IGA de Montmagny compte 3 345 membres et donne de l'emploi à 72 travailleurs. ♦

Inauguration du nouveau IGA extra



2002

Rénovations complétées au IGA Extra

Il y avait foule mardi soir pour l'inauguration du nouveau IGA Extra, après 106 jours de rénovations et près de 4 M \$ d'investissements. Les plus optimistes estiment à plus de 1 000 sociétaires présents à cette soirée, d'autres entre 700 et 800 personnes.

PAR ANNIE LAFRANCE

Quoi qu'il en soit, force est de constater que les sociétaires de la coop IGA, devenue IGA Extra, auront été patients, ceux-ci ayant fait leur marché en côtoyant les fils, les échafaudages et les produits qui changeaient de place constamment pendant plus de trois mois. N'empêche, le directeur général, Jude Bonneau, est fier du résultat. En plus des nouveautés, telles qu'un bistro, des allées colorées et des spécialistes à chaque comptoir, IGA Extra a embauché 30 nouveaux employés et a augmenté

entre-temps le nombre de ses membres à 3 500. De plus, la superficie du magasin est passée de 22 000 pi² à 32 000 pi².

Ouverture retardée

Même si l'ouverture était prévue initialement pour le 24 juin, aucun obstacle majeur n'a freiné les travaux et ce ne sont que des détails, rassure M. Bonneau, qui ont prolongé les rénovations de trois semaines. Et ce, même si le magasin a été littéralement "bombardé", selon le président du conseil d'administration, Clément Asselin. Le résultat est pourtant tout autre, laissant les invités présents admiratifs et qualifiant le nouveau IGA Extra "d'un des plus beaux magasins d'alimentation au Québec", selon le représentant de la Fédération des magasins d'alimentation du Québec présent à l'inauguration. ♦



Près du tiers des 3 500 sociétaires ont répondu à l'invitation mardi soir.

"Les investissements qui ont été faits nous seront sûrement bénéfiques dans un avenir rapproché puisque les profits vont directement aux consommateurs et que

ce argent reste dans la région", ajoute-t-il, arguant que la fidélité de la clientèle contribue au succès de l'entreprise.

2002...



Une entreprise coopérative innovatrice

Magasin Coop de Montmagny

Une coopérative qui vit à travers ses membres et pour ses membres

Le *Magasin Coop de Montmagny* a investi près de 4 millions en immobilisations au cours de l'année 2002. L'investissement demandé aux membres est minime par rapport aux actifs de la coopérative; c'est pourquoi une vaste campagne de recrutement est présentement en marche afin de convaincre tous les consommateurs des régions de L'Islet, Montmagny et Bellechasse du

Voyez comme les enfants s'amuse à notre magasin COOP.

pouvoir de la coopération dans l'alimentation.

Le contrôle de notre approvisionnement nous échappe petit à petit au profit de nos voisins du sud, de même qu'une partie de notre production et de notre transformation. Nous devons nous montrer solidaires et complices de ce marché qui représente plus de 20 % de notre budget familial. La coopérative peut faire sa part.

L'objectif de notre campagne est de porter le nombre de membres à 4 000 d'ici la fin de l'année. Ce qui est tout à fait possible! Déjà, à la

fin de l'exercice se terminant le 30 septembre 2002, nous avions 3 435 membres, soit 311 nouveaux membres; une année record!

« Devenir membre, c'est facile, rapide et payant »

Votre magasin **COOP** Montmagny affiche ses **nouvelles couleurs**

Le magasin Coop de Montmagny a fait peau neuve entre le 25 mars et le 12 juillet 2002

RENÉ SAMSON
ÉLECTRICIEN

Luminaire futur

Produits **Sanitech**
LE CENTRE DE L'ASPIRATEUR



Les premiers collègues de votre épicerie de Montmagny se réunissent le 25 mars 2002.



M. Bertrand Proulx, le directeur administratif responsable des travaux pour la Coop, a succédé de près à M. René Samson en compagnie de M. Robert Proulx, responsable de chantier pour Kango Construction.



Le service de livraison est assuré par le service de livraison de la Coop. Les commandes sont livrées à domicile par le service de livraison de la Coop. Les commandes sont livrées à domicile par le service de livraison de la Coop.

Dytico, Buro, Quincaillerie, and other partner logos.

Votre magasin **COOP** Montmagny affiche ses **nouvelles couleurs**

LA SALAISON DU MARCHÉ



M. Jean-Guy Morin, chef de département de charcuterie, vous propose une variété inégalée de produits personnalisés avec plus de 12 déclinaisons de saumon fumé de haute qualité pour satisfaire les plus fins palais.

prodal
SD
REFRIGERATION



Mme Nancy Rivest, responsable du service de charcuterie, vous propose une variété inégalée de produits personnalisés avec plus de 12 déclinaisons de saumon fumé de haute qualité pour satisfaire les plus fins palais.

LA POISSONNERIE



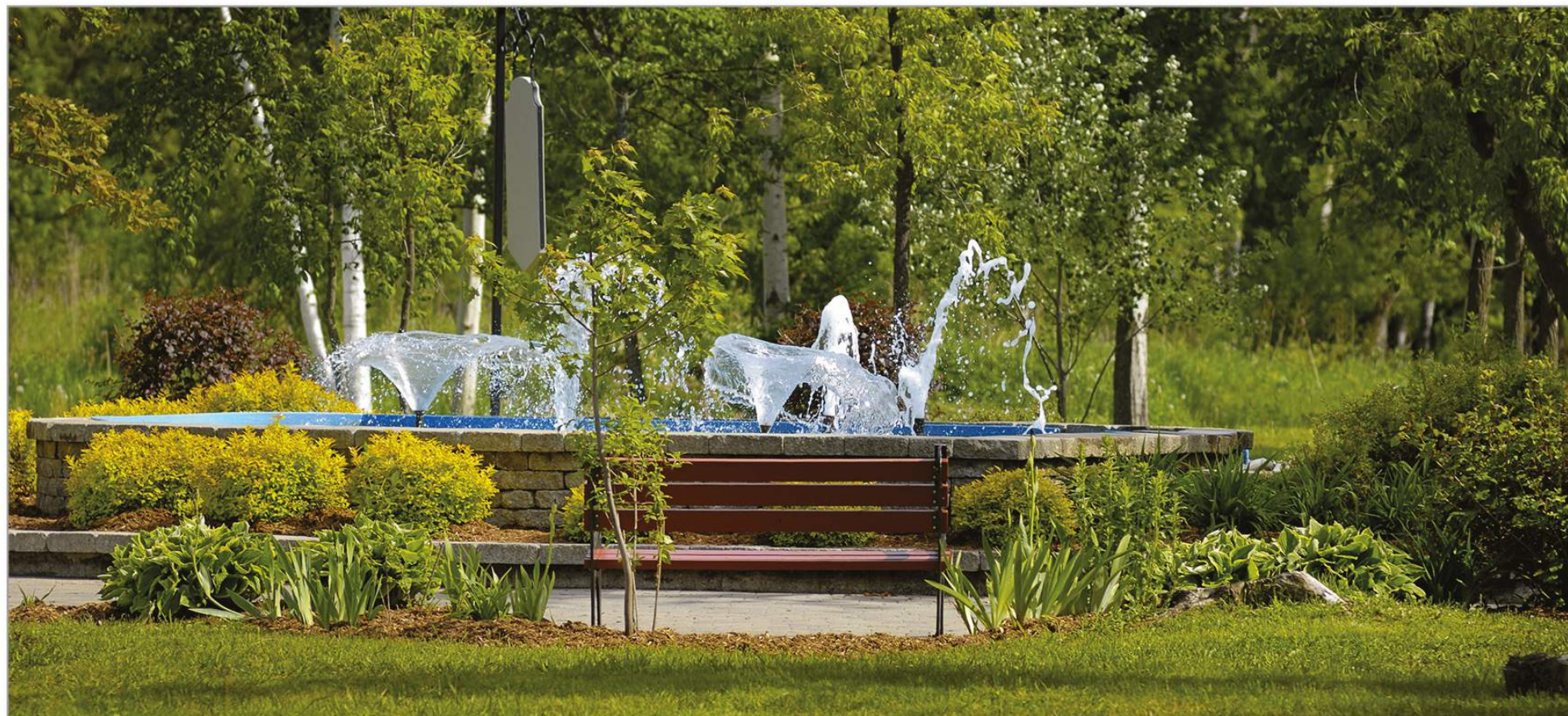
M. Denis Rivest, chef de la poissonnerie, vous invite à faire l'expérience de l'élaboration en portant les plus fins produits de la mer qui arrivent chaque jour.

DISTRIBUTION ALIMENTAIRE
Stéphane Proulx inc.

Alimentation René Pelletier Ltée
Épicerie en gros
Montmagny • Produits congelés

On affiche nos nouvelles couleurs

2003 - 2004



2005 - 2006

Ensemble on bâtit...

Le Trait d'Union

La Maison Rotary

Le magasin Coop IGA de Montmagny est fier de participer à la campagne de financement du Trait d'Union, un groupe d'entraide pour les personnes vivant avec une difficulté de santé mentale, en versant 5 000\$ au projet de la Maison Rotary qui offrira des services à cette clientèle.

coop Montmagny

15 Juin 2006

TRAIT D'UNION 5000.00 \$

CINQ MILLE

LA MAISON ROTARY

Sur la photo, M. Clément Asselin, Président du conseil d'administration du magasin Coop IGA de Montmagny, remet le chèque de 5 000\$ à Mme Aline Bilodeau, présidente du Trait d'Union.

327G38-06

2007 - 2008

Attestation de performance

ICI ON
RECYCLE!

ENGAGEMENT > MISE EN ŒUVRE > PERFORMANCE

La société d'État RECYC-QUÉBEC reconnaît les performances remarquables du :

Magasin Coop de Montmagny
70, boul. Taché Ouest
Montmagny

Pour ses actions menées en faveur de la réduction à la source,
du réemploi, du recyclage et de la valorisation
des matières résiduelles.

L'établissement atteint ainsi le **niveau III « Performance »**,
plus haute distinction du programme ICI ON RECYCLE!

Obtenu le : 27 mai 2008
Période de validité : 3 ans



Madame Ginette Bureau
Présidente-directrice générale
RECYC-QUÉBEC

RECYC-QUÉBEC
Québec

Campagne de financement du Terrain multisport




MM. Daniel Laprise, parrain d'honneur, Jude Bonneau, directeur général à la Coop IGA de Montmagny, Jean-Guy Desrosiers, maire de Montmagny, Clément Asselin, président du c.a. de la Coop IGA et Christian Thibault, parrain d'honneur.


soutient nos jeunes sportifs

Un gros merci !








Une **COOP** agrandie



Une ouverture grandiose

...et bientôt un **marché grand Public**



Surveillez l'arrivée de nos premiers producteurs transformateurs. Cette fin de semaine, venez rencontrer des producteurs intéressés à offrir leurs produits

Parmi eux :

- Les Jardins du pied à terre
- Les élevages Bonneau
- Le Joyeux Pétrin
- Ferme des pensées sauvages
- Ferme le Goglu
- Vallée des prairies
- Cidrerie la Pomme du St-Laurent

à la nouvelle **Place du Marché**
70, boulevard Taché Ouest, Montmagny (Québec)

Avis à tous les producteurs transformateurs :
« Joignez vous à l'équipe et réservez vous aussi votre espace au numéro : 248-1230
Avec ou sans vos produits, vous êtes les bienvenus. » - Jude Bonneau

2008...



ACTUALITÉS

Rénovation de 3 M\$ à la Coop-IGA

MONTMAGNY - Il y avait foule mardi matin au magasin Coop-IGA extra de Montmagny où des centaines de membres ont accepté l'invitation à assister à l'inauguration officielle des travaux de rénovation qui viennent tout juste d'être complétés. Au cours des prochaines semaines, le magasin complètera ce projet en inaugurant un nouveau marché public de produits régionaux.

SYLVAIN FOURNIER
oieblanc.presse@globetrotter.net

Ces rénovations majeures représentent un investissement de trois millions \$ qui créeront 10 nouveaux emplois, a mentionné le président de la coopérative, M. Clément Asselin, qui n'a pas manqué de souligner la fidélité des 4 700 membres qui contribuent à 76% du chiffre d'affaires annuel qui frôle maintenant les 30 millions \$. La Coop vient d'ailleurs de renouveler son entente avec

Sobey's IGA jusqu'en 2019. On a d'ailleurs souligné mardi le 25 anniversaire de ce partenariat.

«Lors de notre dernier agrandissement, le chiffre d'affaires de la coopérative a grimpé de 16 à 26 millions \$», a renchéri M. Jude Bonneau, directeur général du supermarché qui emploie 120 personnes. Grâce à la multitude de services et produits dorénavant offerts, dont une nouvelle poissonnerie digne des grands centres, le magasin Coop-IGA extra espère dépasser le cap des



M. Clément Asselin, président du conseil d'administration de la coopérative, le directeur général M. Jude Bonneau et M. Bertrand Proulx, membre du conseil d'administration qui a supervisé les travaux d'agrandissement.

5 000 membres, a confié M. Bonneau, déjà fortement engagé dans la promotion des produits régionaux avec la Table agroalimentaire de Chaudière-Appalaches et la contribution du chef cuisinier Martin Boucher qui offre à la clientèle des ateliers culinaires dans une nouvelle salle multifonctionnelle toute équipée.

MARCHÉ PUBLIC RÉGIONAL

Un autre projet qui donnera un nouvel élan aux produits du terroir prendra bientôt forme à l'ouest du supermarché de 42 000 pieds carrés, soit un marché public régional.

Avec ses 14 000 transactions par semaine, le magasin Coop semble être l'endroit tout destiné pour les producteurs locaux qui veulent écouler leur marchandise.

On se rappellera que le maire de Montmagny, M. Jean-Guy Desrosiers, caressait le projet de mettre en place un marché public au centre-ville. Ce projet est maintenant mis de côté, a confirmé mardi M. Desrosiers. «Nous allons laisser toute la place à la coopérative pour mener à bien ce projet. Nous ne sommes pas là pour entrer en compétition avec le privé», a précisé le maire de Montmagny.

Coup de théâtre au Magasin Coop IGA de Montmagny

Le directeur général annonce son départ

Diane Gendron • peuple.cote.sud@hebδοςquebecor.com

À la surprise générale, Jude Bonneau, directeur général du Magasin Coop IGA de Montmagny, annonçait sa démission le 28 mars dernier, la veille du retour au travail des employés après 10 semaines de lock-out.

Même si la coïncidence saute aux yeux, M. Bonneau écarte tout rapprochement entre son départ et la fin d'un conflit de travail qui aura été difficile. «C'est ma décision personnelle. Après 12 ans au même endroit, j'en étais rendu à la croisée des chemins», dit-il, en spécifiant que c'est à Montmagny qu'il a réalisé son plus long mandat.

Son contrat était renouvelable à chaque année en janvier. Or, compte tenu de la négociation en cours, le directeur général a avisé le conseil d'administration qu'il préférerait différer la discussion sur le renouvellement de son contrat après le règlement du dossier. Sa réflexion a pris alors une autre orientation puisque le 28 mars, en soirée, il a annoncé au conseil d'administration qu'il ne voulait pas renouveler son mandat.

En entrevue le lendemain, M. Bonneau confesse

que le conflit de travail fut difficile «aussi bien pour les employés que pour les membres du conseil d'administration», dit-il. Quant à l'implication des sociétaires dans le dossier de la négociation : «Je ne pense pas que le groupe qui parlait plus fort ait reflété le point de vue de la majorité des membres», note le directeur général. Cette intrusion fut nuisible à l'avancement des pourparlers, pense-t-il. En ce qui concerne la décision du lock-out, M. Bonneau estime qu'elle était nécessaire dans le contexte où elle a été prise.

Décision surprenante

Aux dires du président de la coopérative, Clément Asselin, le départ de Jude Bonneau n'est pas un congédiement déguisé. Au contraire, le conseil d'administration voulait reconduire le mandat du directeur général, soutient le président. «Mais, nous respectons sa décision», d'ajouter M. Asselin, en mentionnant que M. Bonneau a largement contribué au développement et à la croissance de la coopérative. «En seulement 10 ans, celle-ci a vu doubler son nombre de membres à plus de 5 400, son nombre d'employés passer de 70 à 145 et son

chiffre d'affaires bondir à plus de 35 millions de dollars», précise M. Asselin.

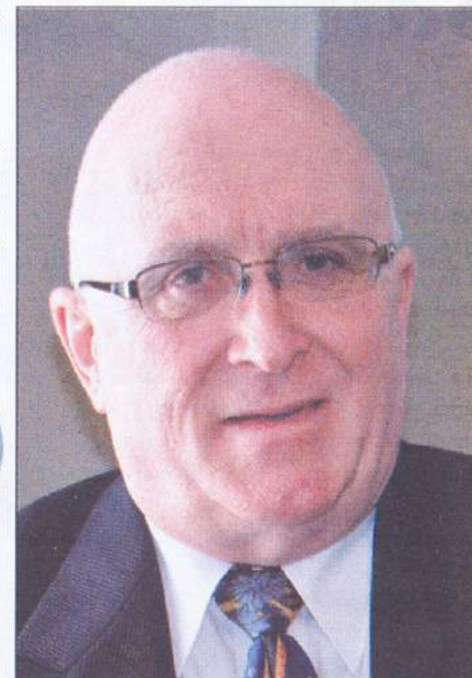
En poste jusqu'à l'arrivée de son successeur

Jude Bonneau restera en poste jusqu'à l'arrivée de son successeur. Déjà le lendemain de l'annonce de sa démission, l'offre d'emplois parvenait aux médias. Les personnes intéressées ont jusqu'au 20 avril pour déposer leur candidature. Selon le président, le nouveau directeur ou la nouvelle directrice général(e) n'entrera pas en fonction avant la fin mai.

La question de la semaine:

«Que pensez-vous de cette démission?»

Envoyez-nous votre opinion avec votre nom et votre municipalité à redaction.lotbiniere@hebδοςquebecor.com



Jude Bonneau restera en poste jusqu'à l'arrivée de son successeur. Il n'a pas l'intention de prendre sa retraite.

2013...



La COOP IGA de Montmagny offre une meilleure visibilité aux aliments régionaux

Publié le: 6 novembre 2013

COOP IGA de Montmagny

Montmagny, le 5 novembre 2013 – Le directeur général de la COOP IGA de Montmagny, M. Luc Houde, annonçait, le 5 novembre dernier, la mise en place d'un projet-pilote de reconnaissance et d'identification des producteurs et transformateurs locaux en épicerie. Cette idée originale est rendue possible grâce à la collaboration du CLD de la MRC de Montmagny, du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et des entreprises agroalimentaires participantes.

Concrètement, ce projet consiste à identifier en épicerie les producteurs ou transformateurs de Montmagny, de L'Islet et de Bellechasse grâce à des affiches promotionnelles sur lesquelles ces derniers présentent leur produit. 15 entreprises verront leur affiche présentée en épicerie en 2013 et 15 autres en 2014. Cette initiative répond à plusieurs objectifs tels qu'encourager l'achat local, faire connaître les producteurs et transformateurs locaux, augmenter le nombre d'entreprises locales présentes en épicerie, etc. Du point de vue du consommateur, cela permettra, entre autres, d'identifier clairement d'où vient l'aliment consommé en plus de pouvoir y associer un visage. « Je trouvais important de donner davantage de visibilité aux producteurs et transformateurs d'ici. On pourra ainsi développer un lien de confiance encore plus fort envers les produits et les entreprises locales. Il s'agit, en quelque sorte, d'un gage de qualité, ce qui sera bénéfique pour toutes les parties », de dire M. Houde.

En plus de s'inscrire dans les orientations de la Politique de souveraineté alimentaire mise en place par le gouvernement du Québec, cette démarche s'allie parfaitement aux campagnes Savourez l'authenticité de chez nous des Journées Couleurs et saveurs de la Chaudière-Appalaches et Aliments du Québec : toujours le bon choix! du gouvernement du Québec. Ce projet s'étendra, dans un avenir plus ou moins rapproché, à d'autres succursales IGA disposant des mêmes fournisseurs. « Le but étant de mieux reconnaître et d'identifier les producteurs et transformateurs locaux, il est tout à fait souhaitable que cette idée se répande dans d'autres succursales de la région. C'est en travaillant ensemble qu'on accomplira de grandes choses », d'ajouter M. Houde.

Source : Tommy Bernier, Communications régionales Montmagny

2013...

L'OIE BLANCHE

ACTUALITÉS

MAGASIN COOP IGA DE MONTMAGNY

AGRANDISSEMENT ET CÉLÉBRATIONS MARQUERONT 2014

Le Magasin Coop IGA de Montmagny franchira une nouvelle étape de son développement en 2014. Sur la table de travail figurent d'une part un projet d'agrandissement et d'autre part, les célébrations du 50^e anniversaire d'existence de l'une des coopératives les plus performantes du Québec dans son secteur d'activités.



Un nouvel agrandissement, de l'ordre de plus de 3 millions \$ est projeté au Magasin Coop IGA de Montmagny en 2014.

PAR DIANE GENDRON

oieblanc.presse@globetrotter.net

Le projet vise à agrandir les surfaces de vente des départements de fruits et légumes, de la boulangerie et des plats préparés «pour être à la fine pointe de l'évolution de l'alimentation» explique Clément Asselin, le président de la coopérative. Le plan prévoit aussi refaire l'entrée principale du magasin et récupérer la section du marché public situé du côté ouest de la bâtisse. La superficie additionnelle totalisera 5000 pieds carrés, d'ajouter M. Asselin. Les plans et devis devraient être prêts quelque part en mai, a-t-il noté.

50^E ANNIVERSAIRE

Les célébrations du demi-siècle d'existence de la coopérative viendront aussi teinter l'année 2014 d'une couleur spéciale. Le magasin Coop de Montmagny a ouvert ses portes le 21 octobre 1964 dans un édifice situé sur l'avenue Sainte-Brigitte. «On veut fé-

ter et remercier les sociétaires en cette année du 50^e» indique le président. Nouvelle signature, promotions et différents événements sont à prévoir. La programmation reste à finaliser avant d'être annoncée.

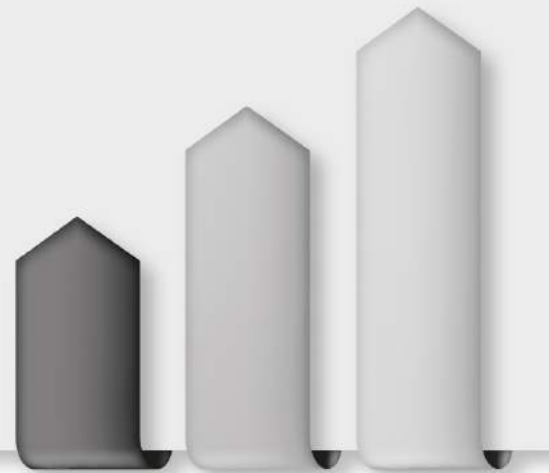
RISTOURNE À 3,25 %

Le chiffre d'affaires est passé de 27,5 millions\$ à 34,9 millions \$, au terme de l'exercice financier 2012-2013. La coopérative versera en ristournes une somme de 894 796 \$ (3,25 %), dont 619 474 \$ en bons d'achat et 275 322 \$ en parts privilégiés remboursables sur quatre ans.

De plus, le Magasin Coop de Montmagny réalise 81 % de son chiffre d'affaires avec ses membres, ce qui en fait la première ou l'une des premières au Québec dans le secteur de l'alimentation, de conclure M. Asselin qui est aussi président de la Fédération des coopératives d'alimentation du Québec.

Évolution du Magasin Coop

Année	Membres	Ventes	Ristournes	Timbres
1964-1965	366	452 789 \$		10 838 \$
1974-1975	1555	3 003 175 \$	11 906 \$	58 883 \$
1989-1990	2863	13 299 435 \$	313 476 \$	232 190 \$
1994-1995	2997	13 649 163 \$	297 638 \$	141 896 \$
1999-2000	3097	14 455 907 \$	395 920 \$	
2003-2004	3945	21 465 000 \$	433 713 \$	
2009-2010	5687	31 563 701 \$	977 012 \$	
2012-2013	5661	34 893 960 \$	894 796 \$	





En souvenir...







Vol audacieux au Magasin Co-Op

Un vol pour le moins original a été perpétré dans la nuit de lundi à mardi au magasin Coop, situé sur la rue Ste-Bri-gitte-nord.

Les malfaiteurs se sont intro-duits dans l'établissement en brisant une vitre et se sont emparé du coffre-fort et l'ont sorti par la porte de derrière. Ni plus, ni moins...

Le coffre-fort contenait une somme d'environ \$2,000, au mo-ment du vol. Les voleurs se sont emparés de diverses au-tres marchandises dans le ma-gasin pour une somme d'envi-ron \$1000. Il est à noter que ce vol est entièrement couvert par les assurances.

La police provinciale fait ac-tuellement enquête en collabo-ration avec la police munici-pale. Au moment où sont écri-tes ces lignes (mercredi), aucu-ne trace des malfaiteurs n'a pu être trouvée.

MAGASIN

coop

DE MONTMAGNY

Mot du président

Chers amis(es),

Il y a 25 ans une poignée de personnes se regroupaient pour fonder notre magasin Coop. Donc des gens de Montmagny décidaient de prendre en mains les destinées d'une coopérative d'alimentation.

Malgré les obstacles de toutes sortes, notre coopérative s'est développée et a grandi, grâce à la ténacité, au courage et à la clairvoyance des fondateurs et successeurs.

Aujourd'hui notre coopérative forme une association de 2 776 membres propriétaires.

Notre coopérative a acquis une maturité qui donne des résultats inespérés avec un chiffre d'affaires de 13 millions et procure de l'emploi à 70 personnes.

Avec le recul des années, nous réalisons l'importance de la décision prise il y a vingt-cinq ans par les fondateurs.

Gardons dans notre coeur un souvenir ému pour ceux et celles qui à l'aurore de notre coopérative ont donné leur cœur, leur temps et presque leur santé pour réussir ce projet coopératif dans notre milieu.

Que la flamme du feu qui nous anime tous vers un idéal commun, se ravive encore pour continuer le développement et l'épanouissement de notre coopérative.

Aux ouvriers et ouvrières de la première heure et à ceux et celles qui ont assuré la continuité, merci et reconnaissance.



Léopold Côté, Président

Novembre 1989



ANNIVERSAIRE

MAGASIN coop

DE MONTMAGNY

MAGASIN

coop

DE MONTMAGNY

Historique

Grâce à un groupe de pionniers doté d'un sens social des plus aigus et d'une volonté acharnée de prendre en mains leurs besoins de consommation alimentaire; à l'été 1961, l'organisation de notre coopérative a pris forme pour se concrétiser le 21 octobre 1964 dans une réalisation dont vous trouverez photo à gauche au centre.

Nous pouvons témoigner de la foi en ce projet qui habitait ces personnes, parce que l'histoire nous laisse des récits, des gestes de solidarité, de générosité et d'implications peu communs à notre société.

Remerciements et gratitude à toutes ces personnes qui nous laissent non seulement un souvenir indélébile mais surtout une entreprise florissante.

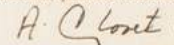
Rapport du 30 septembre 1965:

Ventes	Membres	Ristournes
452 789,28\$	366	1 487,00\$

Rapport du 24 septembre 1988:

Ventes	Membres	Ristournes
12 664 500,00\$	2624	329 378,47\$

S'il est vrai que l'on juge des grands hommes par leurs oeuvres, quelle oeuvre nous ont laissée ces blâsseurs.


André Clavet, Directeur général
Magasin Coop de Montmagny

Magasin Coop de Montmagny 1964

Magasin Coop de Montmagny 1989

1er Conseil
d'administration

Président: Raymond-R. Coulombe
Vice-président: Paul Simoneau
Secrétaire: Guy Tanguay
Directeurs: Gilles Marquis
Léonard Langlois
Engène Lebel
Paul Dolan
J.-Paul Robin
Léopold Côté
Réal Laberge
Henri Carbonneau



Ce que votre Magasin Coop a remis à ses membres et clients depuis sa fondation:

Ristournes:	1 945 422,00\$
Timbres ristournes:	2 364 565,00\$
Services gratuits (livraison):	561 400,00\$
Total:	4 871 387,00\$

Conseil d'administration 89-90



Assis de gauche à droite: Mme Monique Barde, MM Léopold Côté, président, Clément Asselin, Mme Rochelle Coulombe, MM Gilles Gagné, vice-prés. et Raymond Boilet. Debout dans le même ordre: M. André Clavet, Mme Céline Fournier, MM Odilon Bouffard, Robert Fournier et Raymond Samson.

Etaient absents: MM Gaston Fournier et Michel Langlois, secrétaire

MAGASIN

coop

DE MONTMAGNY

"On a grandi avec vous"



Le personnel, le 21 octobre 1964



Le personnel, le 8 novembre 1989

(A noter l'absence de plusieurs employés à temps partiel)

Merci...

Merci à tous nos sociétaires et clients de votre fidélité, c'est votre meilleur placement à long terme, et continuons à bâtir ensemble, dans un esprit d'équipe et d'étroite collaboration entre l'administration, la direction et le personnel ce qui fait notre succès et notre orgueil.

L'administration, la direction et le personnel de votre Magasin Coop de Montmagny

MAGASIN

coop

DE MONTMAGNY





Félicitations

au récipiendaire du

Mérite de l'Oie d'Or

LE PEUPLE
Côte-sud
MONTMAGNY-L'ISLET-BELLECHASSE

COOP **IGA**
Montmagny *extra*

Monsieur Jude Bonneau du Magasin Coop IGA de Montmagny et monsieur Clément Asselin du conseil d'administration du Magasin Coop reçoivent le prix des mains de monsieur Michel Lavoie président de la SACOMM.



Félicitations au magasin

COOP
Montmagny

pour l'obtention du prix « L'ÉNERGIQUE » remis lors du gala
Les Pléiades - Prix d'excellence 2004
organisé par la Chambre de commerce de Lévis le 7 mai dernier.



Angèle Bellau, Studio Étchemin

Graciosité de la Chambre de commerce de Lévis

Sur la photo, Mme Carole Thiberge, ministre responsable de la région Chaudière-Appalaches, remet le prix L'Énergique à MM. Bertrand Proulx, Clément Asselin et Jude Bonneau, respectivement vice-président, président et directeur général du Magasin Coop de Montmagny. Ce prix était parrainé par l'Agence de l'efficacité énergétique du Québec.

Grâce à ses efforts pour optimiser l'utilisation de l'énergie dans son bâtiment, le Magasin Coop de Montmagny, une coopérative de consommateurs du secteur de l'alimentation, fait preuve de vision et d'avant-gardisme.

Lors de travaux d'agrandissement effectués en 2002, la coopérative a converti son système de chauffage à l'électricité et a installé un système de récupération de l'énergie. Des économies annuelles de plus de 20 000\$ lui permettront de récupérer rapidement son investissement.

Le MAGASIN COOP DE MONTMAGNY met toutes ses énergies à en récupérer.

Les partenaires suivants tiennent à féliciter le magasin

COOP
Montmagny

IGA
extra

La vie évolue,
le succès de
nos coopératives aussi!

CO-OP

12, chemin des Cascades
Montmagny
248-2486



Luminaire Futura
COURTIER EN ÉCLAIRAGE

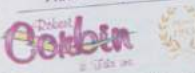
125, boul. Taché Ouest, Montmagny
Tél. : (418) 248-7325 Fax : (418) 248-8391
Courriel : eciray@globetrotter.net

Prenez une autre coopérative
bien de chez nous s'il vous plaît!



248-5842

Félicitations pour le
Prix L'Énergique!



ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ

- Électricité
- Climatisation
- Réfrigération
- Ventilation
- Alarme
- Câblage réseau

358, boul. Taché Est, Montmagny
Tél. : 248-2396 / Téléc. : 248-0067

Félicitations!



EMMANUEL COULOMBE INC.
Yves Coulombe, Président
Max Coulombe, Vice-président
177 des Industriels, Montmagny 248-3613



**LES BREUVAGES
APPALACHES INC.**

165, 4^e Rue, Montmagny
Tél. : (418) 248-0911
Directeur des ventes
MARCEL MORIN
PRÉ-VENDEUR



WWW.OIEBLANC.COM


CANADIAN FEDERATION OF INDEPENDENT GROCERS
FÉDÉRATION CANADIENNE DES ÉPICIERS INDÉPENDANTS


**Maître Marchandiseur Canadien
Prix de Mérite 2011**

Félicitations à


Magasin Coop, IGA #367
Montmagny, Québec

Monique Falardeau, Kruger Products

**Qui ont reçu de hautes distinctions dans les
Prix du Maître Marchandiseur 2011.**


Président de la Fédération Canadienne
des Épiciers Indépendants

Le 25 octobre, 2011
Daté à Toronto

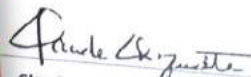

Président du Conseil
des Membres Associés



MENTION SPÉCIALE

au personnel de la Coop Montmagny (IGA Extra)

pour ses efforts soutenus qui ont permis
une augmentation significative du taux de participation
de son personnel à la campagne Centraide 2013


Claude Choquette, FCPA, FCA
Président, HDG inc.
Président-directeur général,
Groupe Le Massif inc.



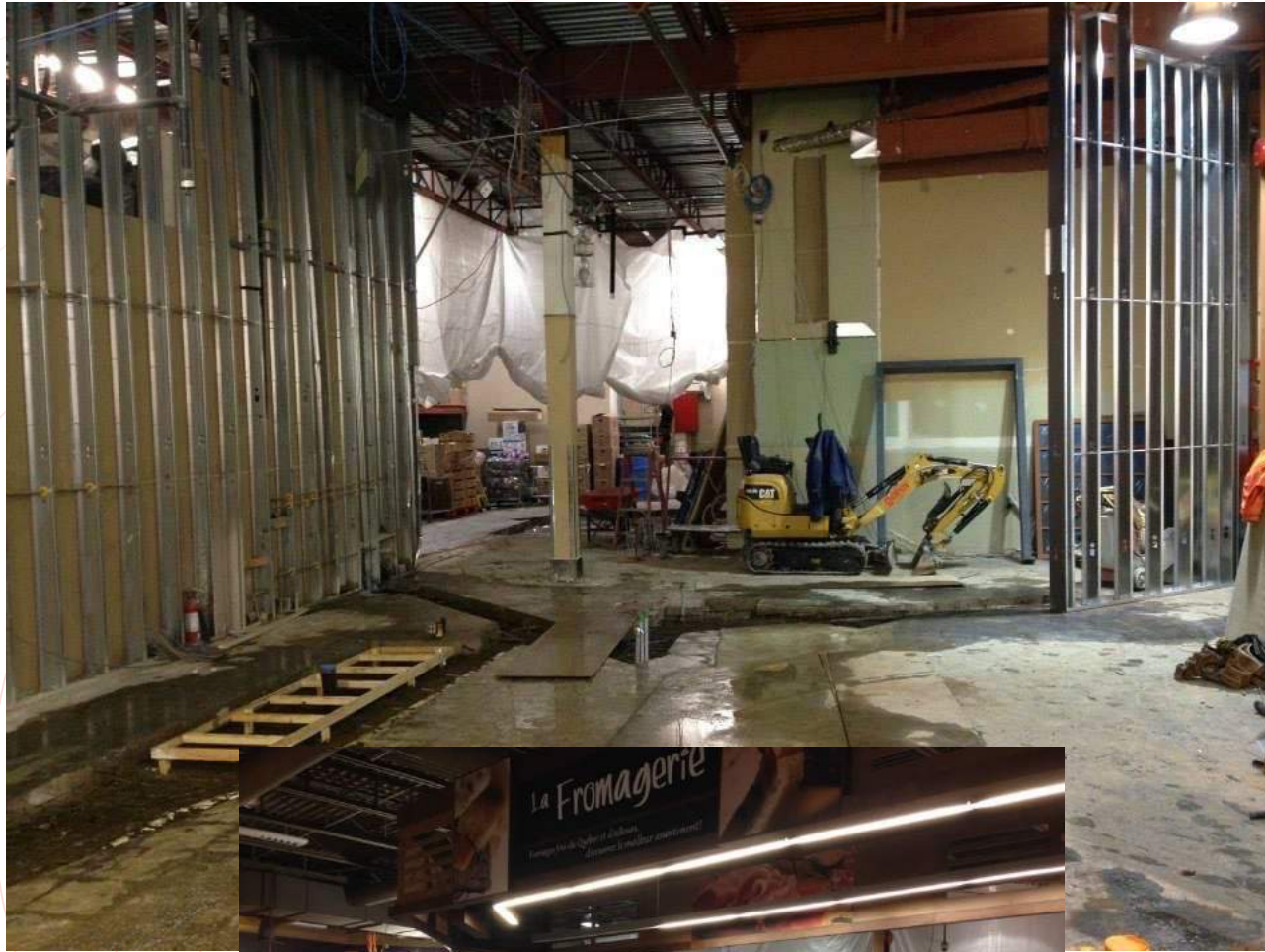

René Hamel
Président-directeur général
SSQ Groupe financier



2013-2014

Encore un agrandissement!







2019-2020

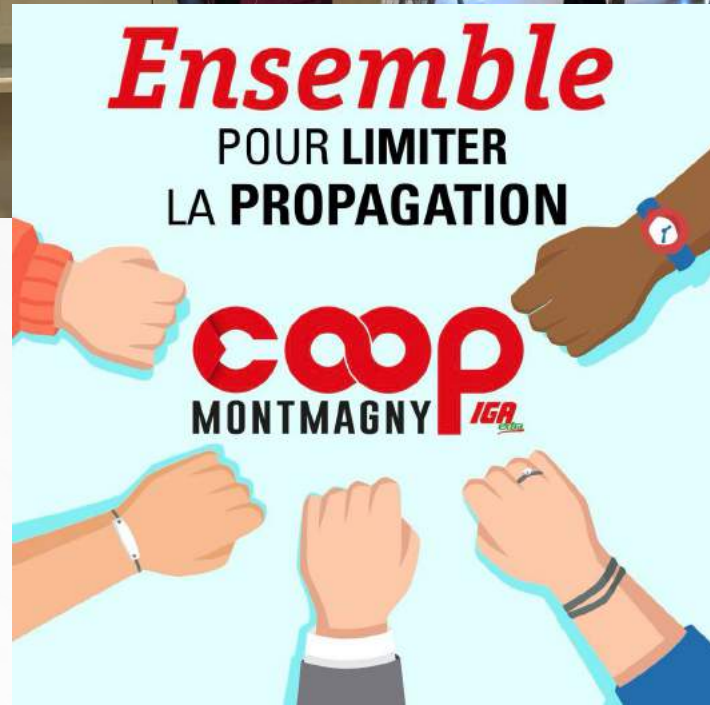


Caisses
libre-service!



Festival de l'Oie blanche 2019



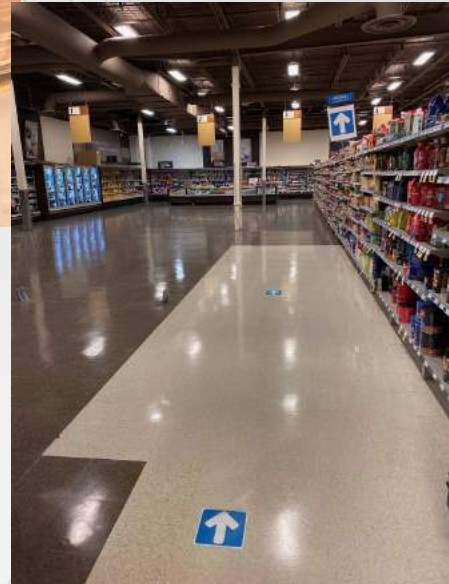


Une nouvelle
bannière !

Rachelle
Béry



espace santé







La Coop
en caricature!



CARICATURE

Par la plume de
Métynié



La Coop de Montmagny a un nouveau directeur général...

11/2019



Métynié
15/05/2019

L'OIE BLANCHE

70, rue de l'Anse, Montmagny (Québec) G5V 1G8
Téléphone: 418 248-8820 • Télécopieur: 418 248-4033

24 215 COPIES
DANS MONTMAGNY, L'ISLET ET BELLECHASSE

DIRECTEUR GÉNÉRAL
Éric Allaire, poste 104
eric.allaire@oieblanche.com
418 251-6754

ADJOINTE ADMINISTRATIVE
Josette Bernard, poste 103
administrateur@oieblanche.com

PRODUCTION
Celine Chabot, poste 112
production@oieblanche.com
Sabrina Vallée, poste 110
traducteur@oieblanche.com

CARICATURISTE
Serge Métynié

INFORMATION
Michel Chassé, 418 241-8888
Gene Gendron, 418 248-8820
rouleau@oieblanche.com
Marie-Ève Picard, 418 234-5625
marie-eve.picard@oieblanche.com
Kassandra Blouin, 418 241-8823
kassandra.blouin@oieblanche.com

PUBLICITÉ • 418 248-8820
Anie Beaudet, poste 105
anie.beaudet@oieblanche.com
Dominic Gauthier, poste 106
dominic.gauthier@oieblanche.com
Dominique Quétel, poste 107
dominique.quetel@oieblanche.com

IMPRESSION
Impression Montréal
Division d'Impression
Québec Média inc.
12 800, rue Breault, Montréal
Québec J2J 1P9
Tel. : 514 360 3600

ABONNEMENT
1 AN/125\$
L'Œuvre coopérative de presse
de la Côte-du-Sud

HEURES D'OUVERTURE
Lundi au vendredi: 8 h 30 à 12 h
13 h à 16 h



CARICATURE

Par la plume de
Métynié



11/2019

IGA-MONTMAGNY EST PASSÉ DE 50 À 700 LIVRAISONS PAR SEMAINE...



Métynié
15/05/2019



CARICATURE

Par la plume de
Métyvié



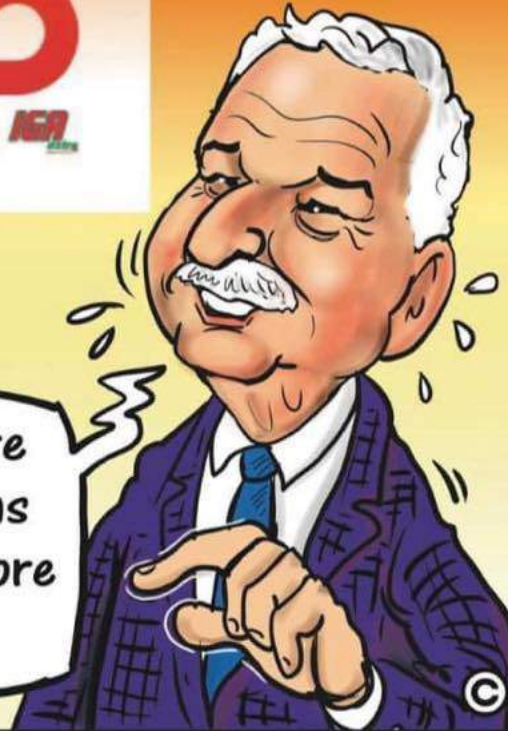
1125019

Bonne année financière à la Coop IGA de Montmagny....

On ristourne un beau 2,5% cette année Clément!

COOP
MONTMAGNY IGA

On pourrait en faire bien plus si les gens consommaient encore plus ici, Francis!



CARICATURE

Par la plume de
Métyvié



FRANCIS ROULEAU, DE LA COOP IGA EXTRA, NE SAIT PLUS S'ARRÊTER...



FRANCIS ROULEAU EST LA
VEDETTE DE NOTRE CAMPAGNE
PUBLICITAIRE NATIONALE...

ALORS, MIROIR,
MIROIR! QUI EST
LE PLUS BEAU?



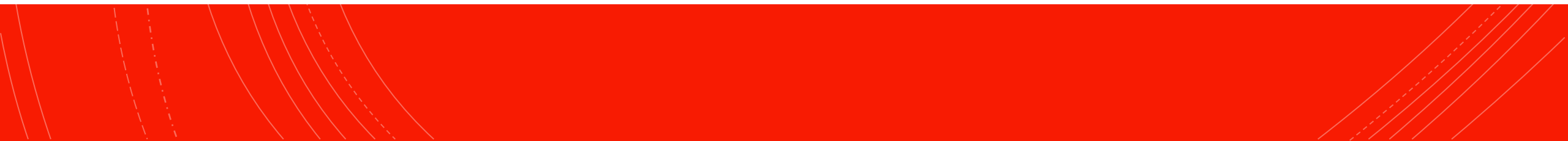
IGA



© Métynie 31/08/2022

2021

Acquisition du marché
Bonichoix de
Cap-Saint-Ignace



• LES MARCHÉS •
Tradition

La famille s'agrandit,
avec une nouvelle coopération !



**GRANDE
OUVERTURE!**

7 OCTOBRE



**UN SAC COMPLIMENTS
SERA DONNÉ
AUX 200 PREMIERS
CLIENTS!**

Venez tourner la
**ROUE CHANCEUSE
AIR MILES!**

9 et 10 octobre
Avec 40 \$ d'achats ou plus et
sur présentation de votre carte
AIR MILES





**Nos
reconnaisances**



— EMPLOYÉ DE L'ANNÉE —
MAGASIN COOP IGA EXTRA MONTMAGNY

VEDETTE DU JOUR — CLAUDE BOULANGER

10 novembre 2022

Activités prévues

9h45 — Rendez-vous au bureau du 2e!

10h00 — Séance de magasinage avec une styliste*

11h00 — Service de Barbier au salon Le Must

12h00 — Dîner au restaurant le Coin du monde

13h00 à 16h00 — Libre à toi

16h30 — Soirée « Gala Prestige » & Profitez du moment présent avec ton équipe!







Nos

implications



Francis Rouleau

Coprésident d'honneur
Directeur général, magasin
Coop de Montmagny

Felixe Ouellet

Jeune porte-parole Leucan, 7 ans
Diagnostiquée d'une LLA
en janvier 2022

Alexandra Lemieux

Coprésidente d'honneur
Vice-présidente Vitrerie LC





**On se
démarque !**



Une Bière blonde avec une robe
pâle claire, un corps mince et
une sensation douce en bouche.
Au nez, nous percevons
des notes florales et en bouche
un goût de banane
et de noix de Grenoble.

L'aguiçante

Promo **3.99\$**
Prix régulier : 4.99\$
+ taxes et consignes

Promotion en vigueur jusqu'au 29 juin 2022

COOP Rachelle Béty
MONTMAGNY 1ER FAVORIS

• LES MARCHÉS •
Tradition CAP-SAINT-IGNACE

70, BOUL. TACHÉ OUEST, MONTMAGNY - 418 246-1230
511, RTE DU PETIT CAP, CAP-SAINT-IGNACE - 418 246-5575

coopmontmagny.coop

Vive la rentrée



Qui rentre dans le budget



économie par IGA familiale

**LA CIRCULAIRE
RÉVISÉE
PAR LES
MARCHANDS**

Une nouvelle
bannière !

MD

CHOCOLATS
FAVORIS

COMPLICES DEPUIS 1979





COOP
MONTMAGNY IGA

Rachelle
Béry
espace sorte

70, BOUL. TACHÉ OUEST, MONTMAGNY 418 248-1230
coopmontagny.coop

CHOCOLATS
FAVORIS

COMPLICES DEPUIS 1979

Ouverture

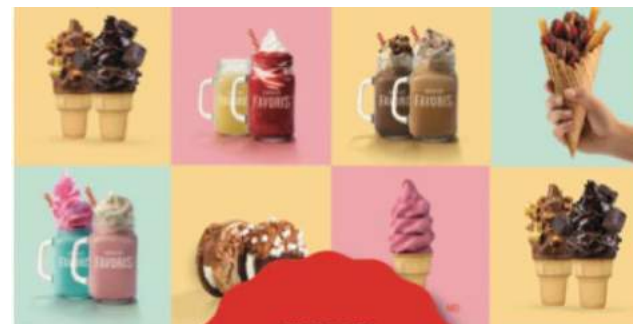
SAMEDI

17 juillet à 12 h

Plusieurs
surprises
sur place!



SUIVEZ-NOUS
FACEBOOK



CHOCOLATS
FAVORIS

COMPLICES DEPUIS 1979

Ouverture
officielle

SAMEDI 17 JUILLET

12 h à 22 h

DIMANCHE 18 JUILLET

11 h à 22 h

Dans le stationnement du magasin.

N'oubliez pas de venir chercher votre Coupon surprise chocolatée aux caisses!

COOP
MONTMAGNY IGA

70, BOUL. TACHÉ OUEST, MONTMAGNY 418 248-1230
coopmontagny.coop

Activités

Pour enfants:

12 h à 21 h



JEU GONFLABLE

WiGO
amusements mobiles

Pour la famille:



**CHRISTIAN
PAQUET**
Musicien

3 prestations
par jour:
13 h 30
15 h 30
18 h

Sur place:

TERRASSE EXTÉRIEURE CHAUFFÉE
CHAISES ADIRONDACK
MUSIQUE EXTÉRIEURE

HEURES D'OUVERTURE

LUNDI - MARDI - MERCREDI: 11 h à 21 h
JEUDI - VENDREDI - SAMEDI & DIMANCHE: 11 h à 22 h







Merci
à nos 6 448
membres

C60 ANS
MONTMAGNY **IGA**
extra



• LES MARCHÉS •
Tradition **CAP-SAINT-IGNACE**

Depuis plus de 60 ans

Une belle histoire de coopération dans la communauté